



Fiche Annexe inscription enfants

Autorisation de sortie :

Les parents autorisant leur enfant à rentrer seul doivent transmettre un courrier lors de l'inscription afin de notifier leur autorisation parentale.

Responsabilité et sécurité :

Nous tenons à informer que l'association n'est pas responsable des enfants présents sur les cours auxquelles ils ne sont pas inscrits. En effet, au vu des groupe d'enfant nombreux , l'éducateur sportif encadrant les cours peut rencontrer des difficultés à veiller à la sécurité des enfants présents non inscrits sur les cours. Nous tenons à rappeler aux parents que nous ne pourrions être responsable en cas d'incident et vous remercions de votre compréhension.

Olympiades :

Suite à l'engouement des petits sportifs face aux olympiades de l'an dernier, nous maintenons ses épreuves sportives à raison d'une fois ou deux fois par an aux horaires de cours habituels.

Un temps convivial sera organisé 15 min avant la fin des cours (10h45 pour les petits et 11h45 pour les grands).

Les dates vous seront communiquées par l'association. Vous serez tous conviés à être présent pour encourager les sportifs lors de ces olympiades.

Présence parents :

Nous cherchons des parents volontaires pour être présents de manière irrégulière (sous forme de roulement) de 10h à 11h pour les cours de 4 à 7 ans à partir du mois de novembre. Les membres de l'association seront présents les deux premiers mois de la rentrée. Un tableau d'inscription sera affiché à la rentrée